

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stratégie agricole vaudoise

Vision et priorités pour une agriculture vaudoise autonome, robuste et durable

« La qualité du sol est au cœur de notre politique » : la cheffe du département en charge de l'agriculture, le directeur de Prométerre, le président de la Communauté interprofessionnelle des vins vaudois (CIVV) et un membre du comité de l'association des Jeunes agriculteurs vaudois (JAVD) se sont unis pour présenter la vision et les priorités d'une agriculture vaudoise autonome, robuste et durable, ce matin à Marcelin. Les différents acteurs ont exprimé leur volonté de renforcer leur collaboration afin d'accompagner les exploitations agricoles et ainsi assurer leur pérennité, de même que pour garantir un taux d'autoapprovisionnement élevé. Cette coopération étroite s'inscrit dans un contexte marqué ces dernières semaines par la mobilisation du monde agricole qui a émis plusieurs revendications telles qu'une meilleure reconnaissance du travail effectué, des prix justes ainsi qu'une diminution de la charge administrative.

Dans le contexte de la révolte agricole, la cheffe du département en charge de l'agriculture Valérie Dittli a présenté ce matin les premières réponses aux revendications du monde agricole. Les différents partenaires unissent leurs forces pour parvenir à des mesures pragmatiques et en adéquation avec les besoins du terrain. « Il n'y a pas une solution miracle. Mais il est nécessaire d'avoir une vision commune et de pouvoir ainsi nous orienter dans une même direction. »

La qualité du sol au cœur de la politique vaudoise

La qualité du sol sera au centre de la politique agricole vaudoise, l'objectif principal étant l'augmentation du taux d'humus, soit la couche supérieure du sol, ce qui améliore la capacité de rétention en eau, en nutriments et en CO², contribuant ainsi à la fertilité et à la résilience face aux changements climatiques. À cette fin, l'orientation du centre d'essais agricoles de Grange-Verney sur la qualité du sol, permettant de tester différentes techniques et de favoriser l'accès aux informations pour les agricultrices et agriculteurs a été annoncée par la cheffe du département en charge de l'agriculture Valérie Dittli, rappelant que le Projet AgroImpact poursuit également

l'objectif d'améliorer la qualité du sol.

La conseillère d'État a par ailleurs insisté sur le fait que la mission principale de l'agriculture devait être celle de nourrir la population. Martin Pidoux, directeur de Prométerre, a profité de l'occasion pour rappeler que l'association qu'il dirige « propose un large catalogue de prestations pour répondre aux enjeux identifiés depuis longtemps déjà. Pas moins de quinze filiales ont été créées au fil des ans afin que Prométerre puisse proposer des services d'assurance et de conseil spécifiquement taillés pour le monde agricole ». Il s'agira de les développer afin de répondre aux attentes des familles paysannes qui doivent continuellement s'adapter face à une société qui évolue.

Une diminution de la charge administrative

Alors que les agricultrices et agriculteurs sont confrontés à des tâches administratives de plus en plus complexes, le système des contrôles sera revu dans le sens d'une meilleure coordination qui permettra une baisse effective de certains contrôles tout en assurant leur qualité. Et puisque la problématique de la charge administrative dépasse les frontières vaudoises, la cheffe du département en charge de l'agriculture Valérie Dittli thématisera ce sujet au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) afin de trouver des réponses intercantonales, voire fédérales.

Des prix justes et un soutien via les améliorations foncières

Les différents acteurs souhaitent une rétribution équitable, ce qui doit passer par une transparence dans la formation des prix. Valérie Dittli en appelle à la responsabilisation des grands distributeurs. Elle rappelle enfin que sa vision se concrétise aussi par les améliorations foncières, dont le crédit-cadre adopté par le Conseil d'Etat a été augmenté de 10 millions pour répondre aux défis actuels. Pour la première fois, il comporte un volet relatif à la viticulture. Pour Olivier Mark, « cette aide est importante pour la branche et permettra notamment aux jeunes exploitants de monter des infrastructures durables pour toute leur carrière ».

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 15 mars 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DADN, Valérie Dittli, conseillère d'Etat

DFA, Pascal Hottinger, directeur général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Martin Pidoux, directeur de Prométerre

Olivier Mark, président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV) Aurélien Rolaz, membre du comité, Association des Jeunes agriculteurs vaudois (JAVD)

TÉLÉCHARGEMENT(S)